

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
MAIRIE DE SAINT PIERRE D'ALVEY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT PIERRE D'ALVEY

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-sept septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean HEBRARD, Maire.

Convocation et affichage : 20.10.2022

Présents : Mesdames : Marie-Agnès BOISTARD ; Madeleine MIEGE ; Catherine MONNET ; Sophie VANHAY ; Marie VEUILLET.

Messieurs : Alain COTTAREL ; Jean-François HEBRARD ; Michel REVEYRON ; Gérard REVEYRON ; Jean VEUILLET

Absent : M. Jean-Claude BRUSCHETTA

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Mme Marie-Agnès BOISTARD a été nommée secrétaire de séance.

Prochaines dates prévues pour la réunion du Conseil Municipal : soit le 28 novembre ou le 12 décembre 2022.

01.27092022 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05.07.2022

En attente pour approbation après correction car une erreur est décelée.

02.27092022 – DELIBERATION RELATIVE AU REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

Délibération reportée à l'unanimité.

03.27092022 – DESIGNATION PAR LE MAIRE DU REPRESENTANT SECOURS ET INCENDIE – DECRET DU 29 JUILLET 2022 PRIS POUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 13 DE LA LOI NUMERO 2021-1520 DU 25 NOVEMBRE 2021

Cette personne contrôle les éléments de sécurité : alertes, bouches à incendie, bâches, points de rassemblement, défibrillateur, ...

A noter : Penser à refaire un point sur la démarche à mettre en place avec le défibrillateur régulièrement (tous les ans, entre les conseillers, pour être opérationnels).

De plus, une formation sécurité incendie sera bientôt organisée au niveau de la com-com, Madeleine MIEGE, Marie VEUILLET, Sophie VANHAY, Catherine MONNET et Marie-Agnès BOISTARD s'inscrivent.

A noter : faire un plan des extincteurs incendie et le faire paraître dans la gazette et éventuellement en rajouter dans les villages qui ont grossis.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de rajouter deux extincteurs, l'un au Carrel, l'autre à La Carterie.

La référente secours et incendie qui se propose est Marie VEUILLET.

04.27092022 – PRET DE LA SALLE DES FETES POUR LES REPETITIONS MENSUELLES DES CŒURS DU GUIERS

Finalement, ils ne font une demande de répétition que pour le samedi 11 mars 2023 de 9h30 à 16h30. Demande acceptée à l'unanimité.

05.27092022 - RAPPORTS ANNUELS CCY 2021

- Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- Sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- Sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** conformément aux dispositions du décret 2000.404 du 11 mai 2000, le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- **APPROUVE** conformément aux dispositions du décret 95.635 du 6 mai 1995, les rapports annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et du service public d'assainissement non collectif.

QUESTIONS DIVERSES :

- L'eau augmente aussi bien sur l'abonnement que sur le prix du m3.
- Les panneaux : (Limitation de vitesse aux Reveyrans à 30 Km/h. La discussion avait porté sur le fait de mettre 30 ou 50 Km/h. On décide de laisser le panneau 30). Le panneau est acheté.
- Il y avait une demande de mettre un panneau sens interdit pour que les personnes ne passent plus par le chemin du bourg. Le conseil décide que non. A noter : cette décision a été judicieuse car c'est illégal.
- Au chef-lieu, le conseil municipal décide d'étudier le fait de mettre un panneau indiquant une priorité à droite.

- L'apéro de bienvenue. Il y a déjà 90 personnes inscrites.
- Changement de logiciel de gestion pour payer moins cher.
- Augmentation du prix du gaz, la mairie est impactée.
- Toujours pas de devis pour le cimetière. C'est difficile car le prix des matières premières est variable.
- La cure : prendre un architecte pour améliorer la performance énergétique. Le conseil décide de contacter un maître d'œuvre.
- Dans les gros travaux, il faudra prévoir les toits des côtés des écoles qui s'abiment beaucoup.
- Il est décidé de mettre une poubelle à l'abri bus près de la mairie.
- Proposition de faire une fête en septembre pour les Sanpierrans ! Un sous-groupe de conseillères s'est formé avec Madeleine MIEGE, Catherine MONNET, Marie VEUILLET et Marie-Agnès BOISTARD.

La séance est levée à 22h

Procès-verbal validé par le Conseil Municipal du : 12/12/2022

Publié le : 13/12/2022

Le Maire
Jean-François HEBRARD

La Secrétaire de séance
Mme. Marie-Agnès BOISTARD



A.A. Bl